# EXTENSION DE GARANTIE

**UNE SOLUTION POUR ETRE A L'ABRI DES IMPREVUS AU-DELA DE LA GARANTIE CONTRACTUELLE FABARM.**

Après validation de ce contrat d'extension de garantie par votre revendeur, merci de procéder à son enregistrement numérique sur le site **www.simac .fr**

Nous attirons votre attention sur l'importance des informations saisies. En effet l'enregistrement de cette extension de garantie ne sera valable que si les informations présentes sur l'original du contrat d'extension de garantie sont conformes aux informations que vous nous transmettez. Conservez votre contrat original qui vous sera demandé pour toutes interventions de service après-vente.

Pour les personnes ne pouvant ou ne souhaitant pas utiliser cette solution, la voie postale reste possible. Merci dès lors d'envoyer ce certificat à:

SIMAC
9 rue Santos Dumont
BP 60026
86100 CHATELLERAULT

FABARM PROFESSIONAL

FABARM®

Toutes les armes FABARM et FABARM PROFESSIONAL bénéficient d'une garantie contractuelle et gratuite de 5 ans. L'extension de garantie s'applique en prolongement de cette garantie initiale de 5 ans. Elle vous permet de prolonger la garantie sur une période pouvant aller jusqu'à 15 ans au total et vous offre une couverture adaptée à vos besoins et à l'utilisation que vous aurez de votre nouvelle arme.

L'extension de garantie couvre les mêmes points que la garantie contractuelle.

Avec l'extension de garantie offrez-vous du même coup les avantages suivants:
Une prise en charge dans un réseau de professionnels partout en France.
La valorisation de votre arme à la revente. En cas de revente de votre arme ses acquéreurs successifs bénéfieront de la garantie jusqu'à la date d'expiration mentionnée sur le contrat souscrit en magasin auprès de votre armurier.

## COORDONNEES DE L'ACQUEREUR

**PRENOM** ..... **NOM** .....

**ADRESSE** ..... **CODE POSTAL** .....

**VILLE** ..... **TELEPHONE** .....

**EMAIL** .....

**NOM DE L'ARME** .....

**N° DE SERIE DE LA BASCULE/CARCASSE** .....

**N° DE SERIE DU CANON** .....

**CALIBRE** ..... **DATE D'ACHAT** .....

**NOM DE L'ARMURERIE/MAGASIN** .....

**VILLE** .....

L'acquéreur reconnait avoir souscrit un contrat d'extension de garantie FABARM pour une période de:

☐ **+ 5 ans pour un montant de 100,00 €** (portant ainsi la durée totale de garantie à 10 ans)

☐ **+ 10 ans pour un montant de 150,00 €** (portant ainsi la durée totale de garantie à 15 ans)

Auprès du revendeur mentionné ci-dessus.

CACHET DU REVENDEUR:

SIGNATURE DU REVENDEUR: